



2010

Dossier :

Accordé le :

Réservé à RTL TVI :

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION AU PROFIT DU TELEVIE
UNE DEMANDE PAR MANIFESTATION (COPIE AUTORISEE)**

1- DONNEES PERSONNELLES (INFORMATIONS OBLIGATOIRES)

Je soussigné (e), Nom, Prénom :	Demeurant Rue/Avenue :	Tél. privé :
Lieu de naissance :	N° :	GSM :
Date de naissance :	Boîte postale :	Bureau :
N° carte d'identité : _ / _ / _	Code postal :	Fax :
Valide jusqu'au : _ / _ / _	Localité :	E-mail :
Souhaite organiser une manifestation au profit de l'opération Télévie 2010 : <input type="radio"/> à titre privé <input type="radio"/> au nom de l'organisme suivant : En cas d'autorisation du Comité de coordination Télévie de RTL TVI, je m'engage sur l'honneur à verser toute somme récoltée au profit du Télévie, sur le compte 000-1305043-05 du FRS-FNRS/Télévie, au plus tard un (1) mois après la clôture soit dernier délai pour le 31 mai 2010. J'assume seul(e) l'entière responsabilité dans l'organisation de l'événement, et garantis RTL TVI contre tout recours de tiers. En cas de non paiement dans le délai imparti le Comité de coordination Télévie de RTL TVI se réserve le droit, l'année prochaine, de ne pas renouveler l'autorisation pour la présente organisation.		Tél que l'on peut communiquer sur Antenne (un seul par organisateur) Proche : M..... Tél.:
Fait à :	Le : _ / _ / _	Signature :

2- DESCRIPTION DE L'EVENEMENT (INFORMATIONS OBLIGATOIRES)

Dénomination.....	Adresse de la manifestation :	Coordonnées de la personne à joindre pour avoir plus de renseignements
Titre pour le site televie.be :	Bâtiment :	Nom :
Date(s) : _ / _ / _	Rue/Avenue :	N Tél. :
Date(s) : _ / _ / _	N° :	Fax :
Heure début :	Boîte postale :	GSM :
Heure fin :	Code postal :	E-mail :
	Localité :	

3- PRODUITS TELEVIE 2010 : Les nouveaux produits 2010 seront disponibles dans le courant du mois de DECEMBRE 2009

Sachet de bonbons 160 gr. (2,50 € / pièce) Commande : boîtes de 25 sachets Soit sachets de bonbons	Pin's (2 € / pièce) Commande : boîtes de 25 pièces Soit pin's	Stylo bille (3 € / pièce) Commande : boîtes de 15 pièces Soit bics
Sac réutilisable (5 € / pièce) Commande : boîtes de 10 pièces Soit sacs multifonctions	Essuie de cuisine (4 € / pièce) Commande : boîtes de 10 pièces Soit essuies de cuisine	CD succès italiens (10 € / pièce) Commande à la pièce : Soit CD(s) DVD (15 € / pièce) Un pyjama pour 6 Commande à la pièce, soit DVD

Afin de faire connaître au mieux votre manifestation, nous mettons à votre disposition du matériel de promotion :

Affiches : format A3 Commande :affiches.	Drapeaux : format 150 x 150 cm. ATTENTION : une caution de 25 € par drapeau doit être versée sur le compte FNRS : 210-0081606-81. Commande :drapeaux.
--	---

Commande à livrer à l'attention de : Semaine de livraison :
Adresse de livraison complète :

Les produits FRS-FNRS sont donnés en dépôt et restent la propriété du FRS-FNRS/Télévie. Le FRS-FNRS/Télévie se réserve le droit, à tout moment, de demander la restitution immédiate de la totalité des produits Télévie, ainsi que l'ensemble du matériel de promotion encore en votre possession, et du montant total des fonds déjà récoltés.

Fait à : Le : _ / _ / _ Signature :



2010

Réservé à RTL TVI
Dossier n° :

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION AU PROFIT DU TELEVIE UNE DEMANDE PAR MANIFESTATION (COPIE AUTORISEE)

4-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LA RECOLTE DE FONDS / PLAN BUDGETAIRE (Informations obligatoires)

Dépenses

Prix de la location de la salle/chapiteau		€
Capacité de la salle/du chapiteau (nombre de personnes)		
Prix de la location de la sonorisation		€
Coût d'achat des matières premières (estimation) Indiquer soit le coût par personne (ex : repas spaghetti : coût +/-4,20 € par personne) Soit le prix global si vous avez déjà fait le même souper pour le Télévie l'année précédente	Prix de revient du souper :	€
Brasseur (indiquez si dépôt ou achat + estimation)		€
Cachet des artistes (+ détail par artiste)		€
SABAM		€
Décoration		€
Activités diverses (château gonflable, peinture...)		€
Assurance (R.C.)		€
Autres dépenses (précisez)		€
.....		
.....		
TOTAL		€

Les droits d'auteurs sont à la charge de l'organisateur. Toute manifestation au profit du Télévie au cours de laquelle il y a diffusion de musique doit être déclarée auprès de la SABAM

(SABAM – tél. : 02. 286 82 11 ou www.sabam.be)

Recettes espérées

Droit d'entrée à la manifestation par : - l'achat d'un produit Télévie ? - un don/ prix des entrées ? - Parrainage ?	Si oui, quel(s) produit(s) ?	
	Si oui, lequel ?	€
		€
Nombre de personnes attendues		
Prix de vente des repas €/adultes et €/enfants	
Nombre de repas espérés adultes etenfants	
Recette bar (estimation)		€
Sponsors Remarque : les logos des sponsors ne peuvent pas être associés au logo Télévie sur les affiches de promotion. Ils peuvent par contre figurer sur vos sets de table, banderoles dans la salle, affiches de remerciements dans la salle...		
Autres recettes, expliquez :		€
.....		
.....		
TOTAL		€

**Tout organisateur (ancien ou nouveau) est tenu de compléter les tableaux ci-dessus
Sans cela, votre demande d'autorisation ne sera pas prise en compte**

**Conditions générales
A CONSERVER PAR VOUS**



2010

LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE AVANT DE REMPLIR LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION AU PROFIT DU TELEVIE

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

CADRE 1

Nous vous demandons de bien vouloir compléter **toutes** les informations demandées et de **dater et signer** le document. Dans le cas contraire, la demande d'autorisation ne sera pas prise en compte. Rappel du n° de compte pour la somme récoltée (sans oublier de mentionner votre n° de dossier en communication) : **000-1305043-05** du FRS-FNRS/TELEVIE.

- Le Comité de coordination Télévie de RTL TVI est responsable pour la délivrance d'une autorisation et constitue la seule autorité compétente pour analyser les demandes et décider de l'octroi ou non de ladite autorisation. Les critères d'analyse sont entre autre, sans être limitatifs, le caractère non commercial de l'opération, le caractère licite de l'activité principale du demandeur et le plan budgétaire fourni (les manifestations dont les frais sont trop élevés sont systématiquement refusées).
- Le Comité de coordination Télévie de RTL TVI reconnaît et autorise l'organisation d'une manifestation mais ne donne aucune légitimité particulière au Comité organisateur qui en a la charge. Le Comité de coordination Télévie de RTL TVI est en outre exonéré de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement qui pourrait survenir du fait du Comité organisateur.
- Seule l'autorisation vous accorde le droit d'utiliser le nom et le logo Télévie et/ou RTL TVI – Bel RTL pour récolter des fonds au profit de l'opération.
A défaut de cette autorisation, toute personne physique ou morale qui utilisera les logos de RTL TVI – Bel RTL et/ou Télévie le fera de manière irrespectueuse des droits de propriété dont les ayants droits sont seuls détenteurs et pourra faire l'objet de poursuites à défaut de mettre fin à toute utilisation non conforme.
- Dans le cas où vous ne disposeriez que d'un numéro de GSM, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer le numéro d'un téléphone fixe de l'un de vos proches, au cas où nous n'arriverions pas à vous joindre par le biais du GSM.

CADRE 2

S'il vous manque des informations (date, heure, adresse) au moment du renvoi du formulaire, nous vous demandons de ne pas oublier de nous en faire part ultérieurement, ceci dans le but de pouvoir communiquer au mieux les détails de votre manifestation à toute personne susceptible d'en faire écho. Nous vous demandons d'être aussi précis que possible : programmes, liste des invités, artistes, sportifs connus...
Nous vous demandons également de bien vouloir nous communiquer le nom et le téléphone d'une personne de contact que nous puissions diffuser à notre public pour toute information complémentaire qu'il souhaiterait obtenir.

CADRE 3

Produits : **Disponibles début décembre 2009**

Les produits Télévie sont mis en dépôt chez vous. La somme récoltée grâce à la vente des produits, sera cumulée par nos soins au montant récolté par la manifestation. Un formulaire d'estimation de vente des produits vous sera envoyé peu avant la soirée finale. Nous vous demandons de bien vouloir le remplir et le renvoyer à l'adresse indiquée. La somme récoltée grâce à la vente des produits doit être versée séparément sur le numéro de compte 001-3680463-68 et clairement mentionnée comme telle.

Le solde des produits doit être renvoyé dans le mois qui suit la soirée finale à une adresse qui vous sera communiquée lors de la livraison. Nous attirons votre attention sur le fait que les bonbons, CDs et DVDs ne sont pas repris en fin d'opération. Il est donc préférable de passer une petite commande et de se réapprovisionner ultérieurement.

Pour tout renseignement complémentaire relatif aux produits (livraison, commande ou « re-commande », restitution...) téléphonez au 02/735.31.27

Matériel de promotion :

Affiches : Le format des affiches est un A3 vertical. Un cœur Télévie occupe la partie supérieure. Le bas de l'affiche est vierge (format approximatif d'un A4 horizontal) afin que chacun puisse y indiquer sa manifestation.

Drapeaux : Pour les drapeaux, une caution de 25 € sera demandée par drapeau. Dans un souci d'éviter les dépenses inutiles, l'envoi des drapeaux sera cumulé à la commande des produits. N'oubliez donc pas d'effectuer le virement de la caution du ou des drapeaux pour recevoir votre commande. Rappel du n° de compte pour la caution : **210-0081606-81** du FRS-FNRS/TELEVIE.

CADRE 4

Nous vous demandons d'être précis et de détailler au maximum votre plan budgétaire (état des dépenses engendrées et des recettes estimées ainsi que la manière dont vous allez récolter les fonds).

SABAM : Tél. : 02/286.82.11 ou www.sabam.be

Afin d'éviter toute surprise après la clôture de votre opération, nous vous rappelons que toute manifestation comportant une diffusion musicale doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la SABAM. Cette déclaration ainsi que le règlement des droits d'auteurs sont à la charge de l'organisateur de la manifestation. Le montant perçu par la SABAM doit donc être déduit du montant global de votre chèque.

Exemplaire
A CONSERVER PAR VOUS



2010

**LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE AVANT DE REMPLIR LA
DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION AU PROFIT DU TELEVIE**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES – JOURNEE DE CLOTURE

La remise des chèques se fera en **Euros*** lors de la journée de clôture le 24 avril 2010. Vous trouverez ci-dessous les différents paliers pour les citations antenne et les remises de chèques.

Nous vous invitons à prendre connaissance des montants en application pour l'édition 2010.

JOURNEE	<i>Citations orales :</i>	Merci micro réalisé par l'animateur du centre de promesses.	A partir de 2.000,- € jusque 3.999,- €
	<i>Remises chèques :</i>	Présence de l'organisateur de la manifestation Télévie en centre de promesses.	A partir de 4.000,- € jusque 9.999,- €
SOIREE	<i>Citations orales :</i>	Merci micro réalisé par l'animateur du centre de promesses.	A partir de 4.000,- €
	<i>Remises chèques :</i>	Présence de l'organisateur de la manifestation Télévie en centre de promesses.	A partir de 10.000,- € jusque 19.999,- €
SOIREE PLATEAU	<i>Citations orales :</i>	Merci micro réalisé par l'animateur.	A partir de 10.000,- €
	<i>Remises chèques :</i>	Présence de l'organisateur de la manifestation Télévie sur le plateau central ou en centre de promesses.	A partir de 20.000,- €

*Remarque : les Centimes d'Euros ne sont pas pris en compte ni annoncés lors de l'émission de clôture

**Lorsque vous cessez vos activités Télévie et que vos comptes sont clôturés,
nous vous demandons de bien vouloir nous contacter au plus vite.**

02/337.66.29

**Ceci nous permettra de gagner un temps précieux par rapport à l'organisation
de la remise des chèques lors de la journée et soirée de clôture.**

D'avance, Merci !